

CHARTRE DE BON USAGE D'UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATERIEL DE LA PLATEFORME RV-PSY

Cette charte vise à responsabiliser tous les utilisateurs de la plateforme RV-PSY aux règles d'utilisation des locaux et du matériel mis à disposition sur la plateforme RV-PSY.

Chaque utilisateur utilisant la plateforme RV-PSY prendra connaissance de la présente charte avant signature valant approbation.

I. Principes d'utilisation

Tout utilisateur s'engage à respecter :

- la propreté des locaux,
- les consignes d'utilisation du matériel
- la tenue d'un cahier de bord mis à disposition de l'utilisateur notifiant la date et heure, les tâches réalisées, et les problèmes rencontrés,
- à n'effectuer aucune modification ou adaptation, même temporaire, apportée aux équipements (appareils, périphériques et matériels informatiques), sans avoir le consentement du personnel de la plateforme,
- à signaler toute personne introduite sur la plateforme
- à faire respecter les règles d'utilisation aux personnes introduites sur la plateforme.

Dans le cas de non-respect d'un ou plusieurs de ces points, l'utilisateur sera tenu responsable des conséquences du mésusage des locaux et du matériel de la plateforme RV-PSY.

II. Gestion des produits et des données

La conservation des environnements virtuels propres à l'utilisateur et des données recueillies sur la plateforme RV-PSY est sous la responsabilité de l'utilisateur. Il est conseillé de les récupérer à la fin de chaque utilisation de la plateforme.

La plateforme RV-PSY ne pourra pas être tenue responsable de la perte ou de la détérioration des environnements virtuels ou des données de l'utilisateur.

Fait à, le

Nom & Fonction

Direction de la plateforme RV-PSY

Signature

Signature